

Pôle des Etudes Doctorales (PEDoc-USMS)

Formation Doctorale Sciences et Techniques de l'Ingénieur

Inscription en 1^{ère} année de thèse des candidats admis de la liste d'attente

Année universitaire 2023-2024

Le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Khouribga porte à la connaissance des candidats dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous (admis de la liste d'attente selon les places disponibles), qu'ils doivent se présenter au service de scolarité de Doctorat pour l'inscription administrative et ce, **le mercredi 15 Novembre 2023 de 09h00 à 12h00.**

Candidats admis de la liste d'attente			
Code	CIN	Nom et Prénom	Encadrant/ co-encadrant
LaSTI-LA-01	Q333934	Tantaoui Hiba	Chikh Khalid/ Bendaoud Mohamed
LaSTI-LA-02	Q342122	Es-Saouit Chaimaa	Lokriti Abdesslam
LaSTI-LA-05	HH174786	Ouannan Zyanab	Amharech Amine/ Ameziane Hatim
LaSTI-LA-10	ID98576	Faouzi Safa	Khamlich Salaheddine/ Ailane Abdellah
LIPIM-LA-03	J543272	El Amrani Fatima Zahra	El Hadfi Youssef
LIPIM-LA-04	I749312	Motahhir Hajar	Bih Hsain/Khamar Lhachmi

Le dossier d'inscription comprend les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée par le directeur de thèse et le doctorant,
- Diplôme original du baccalauréat,

- Attestation du Bac+2,
- Diplôme original du Bac+3,
- Diplôme original du Bac+5 (Master, Diplôme d'ingénieur, ou autre diplôme reconnu équivalent),
- **La charte des thèses signée par le doctorant, le directeur de thèse et le responsable de la structure de recherche (peut être déposée ultérieurement) ;**
- 02 copies de chaque diplôme depuis le Bac,
- Un extrait d'acte de naissance (Arabe, Français),
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité Electronique (CNIE) ;
- Deux photos d'identité récentes + une photo en format électronique à envoyer à fd-sti-ensak@usms.ma ;
- Assurance individuelle contre les accidents corporels,
- Attestation de travail pour les fonctionnaires ou attestation de non salarié ou non fonctionnaire.

Pour nous contacter : fd-sti-ensak@usms.ma

Avis relatif à la charte de thèse

Pour s'inscrire en thèse pour l'année universitaire 2023/2024, les candidats sont informés que la charte de thèse, conforme aux nouvelles normes scientifiques et pédagogiques du cycle doctoral, est actuellement en cours d'approbation par les instances compétentes. Une fois cette charte validée, les doctorants devront déposer une copie signée au service de scolarité.